

[Text]

who say that they just cannot get people, and they attribute that to the unemployment insurance benefits.

Senator Smith (Queens-Shelburne): They are probably wrong, because it is untrained people whom they can get a great surplus of. These are the people who mostly unemployed. I don't know any painters, carpenters or qualified tradesmen in my own area of Nova Scotia who are without jobs today. But I can name almost hundreds of people who are drawing unemployment insurance because they are unskilled.

Mr. Doyle: When a program is put in place and continued over a number of years, it comes to be accepted as the status quo. It is then difficult to reverse that and go back several steps. It could be that if this program were not consuming so much money, that money would be left in the hands of the private sector in some way and would be used for investment and employment creation and would find its way into the pay cheques of the workers that way rather than as a transfer payment from government.

No one can measure the effects of it. We have been pleased that recent statements by the government in a number of areas have indicated that there is a growing recognition that the government has become too much involved in a number of activities and is now trying to pull back and turn more of it over to the private sector. That will not happen overnight because you do not go so far along a road and then snap your fingers and get back to where you were five or ten years ago. It will be a gradual process, and this series of amendments is significant. They are talking about 20 to 25 per cent reduction in the benefit payout. Perhaps there will be a continuing evaluation of the program over the next two or three years. That may indicate other areas where the act should be changed. We are quite ready to participate in those.

Senator Smith (Queens-Shelburne): There are quite a number of areas of which I have some personal knowledge in which this much reduction of money will mean quite a considerable addition to the real poverty being experienced. The provincial governments and individual municipalities in a relatively poor province—and I use the word "relatively" advisedly—simply haven't the funds to deal with poverty on a decent level. Indeed, they are borrowing too much money now at high rates to take care of present priorities, so they would certainly not be able to approach anywhere near the so-called poverty level. Moreover, the poverty level in that part of the country would probably be lower than the national figure; but even at the poverty level, the ordinary standard that poor people can look at on their television sets gives them an expectation of a better way of life than a life without income. It is a pretty serious situation.

Mr. Doyle: There may well be some reduction in the family income as a result of this, but that does not necessarily translate into an increased welfare expenditure in each case. With the UI benefits where a family has more than one income earner, there is a great possibility that the family

[Traduction]

entendent pourtant les employeurs se plaindre d'une pénurie de main-d'œuvre qu'ils attribuent aux prestations d'assurance-chômage.

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): Ils ont probablement tort, car ils peuvent recruter en grande quantité des personnes non formées. Ce sont celles-là qui souffrent le plus du chômage. Je ne connais aucun peintre, menuisier ou artisan qualifié dans ma propre région de la Nouvelle-Écosse qui soit sans emploi aujourd'hui. Toutefois, je peux nommer des centaines de personnes presque qui retirent l'assurance-chômage parce qu'elles sont sans spécialisation.

M. Doyle: Lorsqu'un programme est mis en place et poursuivi au cours d'un certain nombre d'années, on le considère peu à peu comme définitif. Il est ensuite difficile de renverser cet ordre des choses pour revenir aux étapes antérieures. Il se pourrait que si ce programme n'exigeait pas tant d'argent, cet argent resterait entre les mains du secteur privé d'une certaine façon et serait utilisé pour l'investissement et la création d'emplois, et transformé en chèques de paye pour les travailleurs plutôt qu'en paiements de transfert du gouvernement.

Personne ne peut en évaluer les effets. Nous avons été heureux que le gouvernement ait indiqué dans un certain nombre de régions qu'il se rendait de plus en plus compte de s'être trop engagé dans un certain nombre d'activités et qu'il essayait maintenant de se rattraper et d'en confier davantage au secteur privé. Ce renversement d'attitude ne se produira pas en une seule nuit car il est impossible d'aller aussi loin pour revenir ensuite, en un clin d'œil, à cinq ou dix ans en arrière. Le processus se fera progressivement, et cette série d'amendements est importante. On parle de réduire le paiement des prestations de 20 à 25 p. 100 environ. Il y aura peut-être une évaluation permanente du programme au cours des deux ou trois prochaines années. Il faudra peut-être que la loi soit changée dans d'autres domaines. Nous sommes tout à fait disposés à participer à ces changements.

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): Je connais personnellement un très grand nombre de régions où cette importante réduction de fonds entraînera une augmentation considérable du niveau réel de pauvreté. Les gouvernements provinciaux et les municipalités des provinces relativement pauvres—j'utilise le mot «relativement» à dessein—ne disposent tout simplement pas des ressources pour régler décemment le problème de la pauvreté. En réalité, ils empruntent déjà des sommes trop considérables, à des taux élevés, pour s'occuper des urgences et ne sont donc certainement pas en mesure de relever un tant soit peu ce qu'on appelle le seuil de pauvreté. En outre, le seuil de pauvreté sera sans doute plus bas dans ces régions qu'il ne l'est à l'échelle nationale, mais même à ce seuil, le niveau de vie ordinaire qu'on présente à la télévision apparaît aux yeux des pauvres comme un espoir à côté de l'absence totale de revenu. C'est un problème très grave.

M. Doyle: Cette mesure entraînera peut-être une certaine diminution du revenu familial, mais elle ne se traduira pas nécessairement par une augmentation des allocations sociales versées. Une famille qui retire des prestations d'assurance-chômage et dont un des membres a déjà un revenu régulier peut